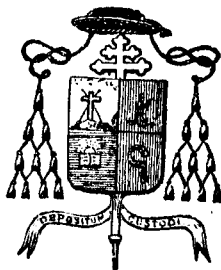


**LES CLOCHES DE S<sup>t</sup> BONIFACE.**

Organe de l'Archevêché et de toute la province Ecclésiastique de Saint-Boniface.



Imprimatur: ANNO 1915, O.M.I. Arch. S<sup>t</sup> Bonifacis, MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.  
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.  
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

# COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours: UN COURS UNIVERSITAIRE (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba; UN COURS DE GRAMMAIRE (trois années préparant au cours universitaire; UN COURS COMMERCIAL (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un COURS PRÉPARATOIRE (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

## FRAIS DE COLLEGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

PENSIONNAIRES: — (Enseignement, repas, logement, blanchissage et raccommodage, bibliothèque et jeux).....	\$250.00
DEMI-PENSIONNAIRES: — (Enseignement, dîner, bibliothèque et jeux).....	\$130.00
INTERNES PRENANT LES REPAS EN DEHORS: — (Enseignement, logement, bibliothèque et jeux) .....	\$90.00
EXTERNES: — (Enseignement et bibliothèque) .....	\$60.00

Pour autres renseignements s'adresser au Rév. P. RECTEUR, Collège de Saint-Boniface Saint-Boniface, Man.

## Dr. Louis F. Bouche

### DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE:--356 Rue MAIN, Bâtisse de la GREAT WEST PERMANENT LOAN Co., au 7ème Étage.

# WINNIPEG CHURCH GOODS CO., Limited

Fred. E. Gaspard, gerant

226 Rue Hargrave

Winnipeg Man

BRONZES ORFÈVRES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE, AUTELS, AMEUBLEMENTS.

STATUES, CHEMINS DE CROIX CRECHES ETC.

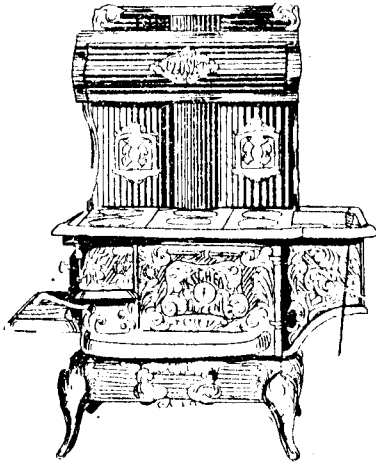
DE NOTRE FABRICATION

CIERGES, HUILE DE SANCTUAIRE, VIN DE MESSE LIVRES DE PRIERES, ARTICLES DE PIÉTÉ.

Catalogue sur demande

# Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pérennitaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....	\$24.50
Avec grand four.....	32.00
Avec grand four et réservoir.....	37.00
Thermomètre, extra.....	\$1.00
Récipient pour l'eau, extra...	3.00

Troisième étage, au centre

**THE T. EATON CO LIMITED**

# Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance                      Immeubles                      Argent à prêter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

ACCIDENT ET VIE

TERRAINS

Atlas Assurance Co. Ltd.  
Commercial Union Ass. Co.  
Guardian Assurance Co.  
Calumet Insurance Co.

Guardian Acc.  
Guarante Co.  
Commercial Union  
(Life Department)

Southern Imp. Co. Ltd  
St. Boniface Land Co.  
Red River Realty Co.  
[Limited]

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St. Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

# Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

# JOSEPH T. DUMOUCHEL

(Etabli en 1887)

AGENT D'ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

Une spécialité pour les Eglises, Institutions Religieuses, Ecoles et maisons privées

Représente aussi des compagnies d'Assurance sur la Vie Industrielle et contre les Accidents

Argent à prêter à termes des plus faciles

BUREAU : 334 RUE MAIN,

WINNIPEG, MAN.



# NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEINIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-  
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

**T**ESTAMUR catholicum virum Joannem de Mollers, tarraco-  
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet  
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate  
prastantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendensve,  
que sui sunt commercii, à cujuscumque male fraudis suspitione  
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.  
Quare, vino ab ipso vendito, tanquam ex veris uvis confecto ac sine  
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Messæ Sacrificio utimur,  
etiamque quamplurime ecclesie, capella et oratoria Hispanie et  
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare  
Presulibus et clero tanquam ad prædictum sacramentum Sacrifi-  
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-  
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono  
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, *Archiepiscopus Tarraconensis*

De mandato Eadem et Regi Dni mei Archiepiscopi



## VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons      Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur.	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

### HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS  
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.      Le Plus Grand Assortiment.      Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

TELEPHONE BELL MAIN 2036

**J. O. TURGEON**  
ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - - - Montreal

Spécialités: "EDIFICES RELIGIEUX"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint-Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothée, P. Q., du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Man.

**THE JOBIN MARRIN CO.,**  
LIMITED

*EPICIER S EN GROS*

*Marchandises de qualités à prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épicerie pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre THE MAZAWATTEE. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.*

*Correspondance en Français, en Allemand et en Anglais*

**MAGASIN ET BUREAUX**

158 MARKET STREET EAST  
WINNIPEG.

JOSEPH TURNER, Président.

GEORGE CLARK, Sec.-Trésorier

**La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,**

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygleniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529	Gérant, J. R. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232 Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

**MAISON CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE**

Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de 5 à 12 ans.  
Pensionnaires et externes.

*Classes régulières en français et en anglais*

Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de piété: Cha-pelets, scapulaires, etc.

— TYPOGRAPHIE ET RELIURE —

Liste des prix envoyée sur demande.

ANNONCES

---

# LE DR. PEATMAN

## DES HOPITAUX DE

### PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

- - WINNIPEG

---

## Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

- - Manitoba

Téléphone Main 1677

---

# ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées  
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN

Telephone Main 3234

---

J. H. TREMBLAY, Prés.  
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Pres.  
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés  
Tél. privé, Main 232

## La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Telephones Main { 3151  
3499

Boîte Postale, 1896

# Ameublement des Eglises et Chapelles

**MAISON ROUILLARD** D'ANGERS  
France

Représentée par

**GAY & LANGLAMET**

B. de P. 234 ST-BONIFACE, MAN. PHONE MAIN 6402

114½ RUE AULNEAU

*Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx; Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff; Carton Romain, Plâtre.*

*Références pour les Autels : Cathédrale de Saint-Boniface et Chapelle des Rvdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; Notre-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; Notre-Dame des Prairies (La Trappe), à St. Norbert, etc*

*Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface; Cathédrale de Rimouski; Grand Séminaire de Montréal; Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke; Saint-Jérôme; Drummondville; Saint-Patrick, à Hamilton; Saint-Edouard, à Montréal, etc.*

# LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

## Viandes Fraiches et Salees aux Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

**25 Avenue Provencher**

Téléphone Main 3321

ST-BONIFACE

**G. A. MAHER, Gerant**



# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

SOMMAIRE—Nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque—Important discours de S. E. le cardinal Bégin—Jubilé d'or de la T. R. Mère Martin de l'Ascension—Renseignements sur l'abstinence et le jeûne—La visite du Pape à l'hôpital Sainte-Marthe—Vêture et oblation à la Maison-Chapelle—La nouvelle cathédrale de Saint-Paul—Vœux perpétuels à l'Académie Sainte-Marie—La prohibition de l'alcool en Russie—Justes remarques—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

---

VOL. XIV

15 FÉVRIER 1915

No 4

---

## NOUVELLES DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE

Le dimanche, 31 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a béni solennellement, grâce à l'autorisation de S. G. Mgr l'Évêque de Corpus Christi, l'église agrandie de Mercedes, (Texas), paroisse dirigée par les RR. PP. Oblats. Monseigneur a prêché devant un auditoire en majorité mexicain, mais comprenant aussi beaucoup de catholiques de langue anglaise.

Les fleurs des jardins ornaient l'autel et un soleil radieux avait succédé à une atmosphère chargée d'humidité et à un ciel couvert depuis plusieurs jours.

Le médecin, tout en constatant que la santé de notre cher Archevêque s'est grandement améliorée et qu'il peut reprendre son travail, craint cependant la transition trop brusque d'un pays où fleurissent en janvier les pêchers et les rosiers à notre climat froid du nord et il lui conseille d'attendre après Pâques pour le retour.

## IMPORTANT DISCOURS DE S. E. LE CARDINAL BEGIN

Le 25 janvier a eu lieu à l'Université Laval de Québec une brillante manifestation en faveur de nos compatriotes de l'Ontario. Elle avait été convoquée par l'Union Régionale québécoise de l'A. C. J. C.

Les personnages ecclésiastiques et civils les plus marquants et l'élite de la ville y assistaient. Des orateurs de tous les groupes politiques y prirent la parole. L'honorable sénateur Belcourt, représentant

des *blessés*, y exposa la question dans toute son ampleur. Le cadre de notre revue ne nous permet pas même une brève analyse des remarquables discours des honorables MM. Turgeon et Chapais, conseillers législatifs, et de celui de M. Armand Lavergne, le vaillant député au parlement provincial. Toutefois nous tenons à consigner textuellement le discours de Son Eminence le Cardinal, car il dépasse de beaucoup les bornes de la province sœur et apportent à tous ceux qui souffrent un baume réconfortant. Il donne la raison des luttes auxquelles achèvent de s'user chez nous les forces d'une génération d'intrépides et vaillants lutteurs et auxquelles s'useront peut-être celles de la nouvelle génération qui entend bien continuer à revendiquer jusqu'au triomphe définitif le droit et la justice.

\* \* \*

C'est une noble et patriotique initiative qui réunit ce soir autour d'une même idée, et en faveur d'une même revendication, l'élite de la population québécoise, des dignitaires de tous les ordres, des représentants de tous les partis politiques et de toutes les classes sociales.

Et je félicite l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne d'obéir si intelligemment, dans l'interprétation de son rôle et dans l'exercice de son action, à cette poussée généreuse qui, depuis quelques années, tend à soulever l'âme nationale au-dessus des vulgaires intérêts et des mesquines considérations et à l'orienter vers un idéal de plus en plus dégagé de ce qui abaisse les esprits et les peuples.

Cet idéal, c'est la paix dans l'ordre, le progrès dans la vérité, l'harmonie dans l'éternelle justice.

Sa Sainteté Benoît XV nous le disait récemment: "Les nations se meurent des haines profondes, des conflits d'ambitions, des rivalités de races, qui creusent entre elles de larges fossés et des tranchées sanglantes, et qui sèment jusqu'en leur propre sein des germes virulents d'interminables discordes."

L'esprit de l'Eglise du Christ est un esprit de paix. Dieu désire et son Vicaire demande que les hommes se témoignent une mutuelle bienveillance, qu'ils imprègnent de bonté, de charité et de fraternité les rapports qui les mettent journellement en contact et les efforts qui les associent, pour le bien de la société, dans un ensemble imposant de devoirs et dans une vaste communauté de labeurs.

Fils dociles de l'Eglise, nous voulons donc la paix, la paix de l'Eglise et du monde, plus particulièrement la paix de notre cher pays. Et c'est parce que nous la voulons, cette précieuse paix, franchement, cordialement, que nous cherchons à l'établir sur un fondement de justice, et que nous travaillons à lui assurer les seules bases qui puissent la rendre solide et durable.

Si, en effet, messieurs, certaines provinces canadiennes sont au-

· jourd'hui le théâtre de malaise qui va s'accroissant et qui pèse, d'un intolérable poids, sur des centaines de familles paisibles, c'est que, dans ces mêmes provinces, la justice a été violée. C'est qu'on y a foulé aux pieds des droits imprescriptibles et sacrés: droits issus des entrailles mêmes de la nature: droits imprimés par Dieu dans la profondeur des consciences; droits conquis par le laboureur. l'explorateur et l'apôtre; droits fixés par l'histoire, consacrés par l'usage, reconnus par des actes publics; droits que notre charte fédérative implique, que les intérêts de la civilisation réclament et qui se rattachent par des liens étroits, pour ne pas dire indissolubles, à la conservation nécessaire des croyances et à l'expansion légitime de notre vie intellectuelle et de notre influence religieuse.

Voilà ce qui a troublé la paix.

Et cette paix, désirable et féconde, ne saurait être rétablie sans la restauration des droits lésés, et sans le respect de la loi envers une langue qui la première a salué de son doux parler notre patrie, qui a accompli sur nos rives le premier travail civilisateur, et que parlent de l'est à l'ouest, dans la pleine conscience de leur force et avec le vif souci de leur liberté, deux millions d'honnêtes et irréprochables citoyens.

Le bilinguisme, ai-je besoin de le dire, n'est ni une nouveauté ni une anomalie. Il forme le régime social de plusieurs contrées, unies et florissantes. Il s'offre, dans notre province de Québec elle-même, à la reconnaissance de toutes les âmes droites et à l'admiration de tous les esprits sincères. C'est le témoignage qu'on vient de lui rendre en des accents fortement pénétrés, et dont les échos, unanimes et graves, se sont répercutés non seulement sous les voûtes de nos salles législatives, mais à travers toutes les villes, toutes les paroisses, tous les foyers du Canada français.

Et de ce témoignage si beau et de ce geste si digne, je tiens ici à remercier l'honorable Premier Ministre de notre province; et je remercie également tous les hommes de bon vouloir et de fier langage qui, soit dans les Chambres, sans distinction de parti, d'origine ni de croyance, soit dans la presse, soit dans les assemblées publiques, n'ont pas hésité à faire entendre des paroles d'équité, de réclamation courageuse et d'opportune pacification.

J'ai déjà exprimé ailleurs, et j'exprime de nouveau l'espoir que, revenus à des pensées plus hautes et à des sentiments plus justes, les gouvernants des provinces où la minorité est en souffrance, voudront réviser leurs actes et leurs règlements injustes, et ne faire à personne un crime ni de sa race ni de sa langue.

La langue que nous parlons se fait gloire d'être fidèle à Dieu et loyale envers le Roi; et elle prétend trouver dans cette double et inviolable fidélité le secret d'un courage et d'une constance qu'aucune puissance humaine n'est capable de lasser.

On pourra lui interdire, quelques années encore, le seuil des écoles publiques.

On ne fermera sur elle ni les lèvres, ni les bourses, ni les cœurs.

Qu'on continue donc à réclamer la liberté de la langue française, mais toujours, comme le demandait récemment Mgr l'Archevêque de Montréal, avec calme, sans blesser ou insulter personne, avec le plus grand respect pour l'autorité religieuse et civile, comme il convient à toute noble lutte faite pour le triomphe de la justice et du droit.

## JUBILE D'OR DE LA

### TRES REVERENDE MERE MARTIN DE L'ASCENSION

Le 6 février la communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie a célébré le jubilé d'or de profession religieuse de celle qui préside depuis près de neuf ans à ses consolants développements et à ses succès toujours grandissants dans le champ de l'éducation catholique tant au Canada qu'aux États-Unis. *Les Cloches* tiennent à consigner cet anniversaire. Pour ne pas alarmer la modestie de la jubilaire, nous ne dirons rien des vertus qui la rendent si chère à ses Filles et de l'estime dans laquelle la tiennent ceux qui la connaissent, mais nous rappellerons les dix-huit années qu'elle a passées à Winnipeg presque au début de la fondation.

Les quatre premières Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie étaient arrivées à Saint-Boniface le 22 juillet 1874 et le 31 août elles avaient pris la direction de l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg recevant la succession des Sœurs Grises arrivées trente années auparavant. Pas n'est besoin de rappeler combien modeste était alors cette maison qui a pris depuis un tel développement. Le 15 septembre de l'année suivante arrivait la Sœur Martin de l'Ascension. Née à Beauvernois le 29 février 1848 et entrée au noviciat dès 1862, elle était professe depuis dix ans. De 1875 à 1887 elle se dévoua sans relâche à l'enseignement. Devenue supérieure de l'institution, elle donna un nouvel élan aux études et sut se concilier de plus en plus l'affection des élèves qui se rappellent toujours son souvenir avec bonheur et qui n'oublient pas les sages principes qu'elle leur a inculqués. En 1893 elle quitta Winnipeg. Deux ans plus tard elle devenait secrétaire générale de la communauté et en 1906 elle était élue supérieure générale, charge à laquelle elle fut réélue en 1911.

Le 6 février, à l'occasion de cet heureux jubilé, eut lieu à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface une messe pontificale célébrée par Mgr Dugas, P. A., V. G., assisté du R. P. Cahill, provincial des O. M. I. comme prêtre assistant, et de M. l'abbé Prud'homme, chancelier, et du R. P. Magnan, supérieur du Juniorat des O. M. I., comme

diacre et sous-diacre. S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire et administrateur du diocèse, y assistait et y prononça un sermon de circonstance.

A la vénérée Mère, à qui le Manitoba est si redevable pour la grande part qu'elle a prise elle-même à l'éducation et qu'elle continue encore à prendre par son sage gouvernement et par la science et le dévouement de ses Filles, *Les Cloches* offrent l'hommage de leur vive reconnaissance et la prient d'agréer leurs meilleurs vœux.

Des quatre-vingt-quatre maisons que compte déjà cette communauté canadienne qui n'a pas encore trois quarts de siècle d'existence, le diocèse de Saint-Boniface se glorifie d'en posséder neuf, dont cinq à Winnipeg, une à Saint-Boniface et trois autres dans des paroisses de campagne: Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe. A Winnipeg elles dirigent quatre écoles libres. C'est dire qu'elles prennent généreusement leur part des sacrifices qu'entraîne la grave injustice dont sont toujours victimes les catholiques de la ville voisine. Elles le font toujours de grand cœur: *A la plus grande gloire des SS. NN. de Jésus et de Marie.*

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ABSTINENCE ET LE JEUNE

### DE LA *Semaine Religieuse* DE QUÉBEC

#### I — JOURS D'ABSTINENCE

1o *Aliments.* — La chair est prohibée avec toutes ses parties constitutives, comme la graisse, la moëlle, le sang. — La croyance répandue dans certains milieux d'après laquelle le sang de mouton serait permis ne repose sur aucun fondement. — Les extraits de ces mêmes substances, tels que le thé de bœuf, le *borril*, les carlines et les sirops d'hémoglobine, la gélatine, etc, sont également prohibés. — Cependant la margarine, ou beurre artificiel, extrait de la graisse animale à l'aide de procédés chimiques, est assimilée en tout au beurre ordinaire. (Réponse du S. Siège, 6 septembre 1899).

2o *Assaisonnement.* — Il est permis d'apprêter les aliments maigres avec de la graisse tous les jours d'abstinence de l'année (Indult de 1844). — Il faut entendre cette permission non seulement de la graisse de porc ou du saindoux, mais de la graisse de quelque animal que ce soit (Réponse de 1873). — Il y a deux décrets du Saint Office (1er mai 1889 et 13 mai 1896) qui étendent la portée des indults ci-dessus et tranchent la question d'une manière générale.

On peut donc: a) faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse, ou même du lard: par *lard* nous entendons ici la graisse du porc entre la chair et la couenne; b) faire bouillir du lard dans la sou-

pe, ou y mettre de la graisse ou du saindoux; c) faire bouillir de la pâte dans la graisse, ou faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

La graisse n'est permise que comme assaisonnement. Il n'est pas permis de la manger sur le pain ou en guise de mets. Lorsqu'après la cuisson d'un aliment, il reste un peu de graisse, ou des déchets de lard, on peut tout au plus les mêler à l'aliment préparé, afin de les manger en guise de condiment (S. Pénitencerie, 17 novembre 1897).

Il n'est pas permis de préparer la soupe et les légumes avec de la viande (autre que le lard et les gras de viande); ni d'user du jus de viande; ni de prendre du bouillon ou des consommés préparés avec de l'extrait de viande, du thé de bœuf, etc.

Il n'est pas permis de manger de la soupe vraiment grasse, pour la raison qu'elle serait restée de la veille. Une autre raison extrinsèque sérieuse, telle que le manque d'aliments permis, peut seule autoriser à le faire.

Lorsqu'un membre de la famille est dispensé ou excusé de l'abstinence, les autres membres ne le sont pas par le fait même. Il n'y a qu'une nécessité physique ou morale qui puisse leur permettre de faire gras (S. Pénitencerie, 16 janvier 1834). Cette nécessité se vérifierait si le chef de famille, autorisé à manger gras, refusait à tort ou à raison de laisser préparer *deux sortes d'aliments*. Les autres membres de la famille seraient alors autorisés à faire gras.

## II — JOURS DE JEÛNE

1o *Frustulum du matin*. — Le matin des jours de jeûne, les personnes tenues de jeûner peuvent prendre deux onces de toute nourriture autorisée pour la collation, avec du thé ou du café ou quelque autre breuvage. — Il n'est pas nécessaire de tenir compte du lait que l'on met habituellement dans son café.

2o *Repas principal*. — Ce qui constitue la véritable essence du jeûne, c'est de ne faire qu'un seul repas dans les vingt-quatre heures. Les jours de jeûne, on peut, pour des raisons un peu sérieuses, intervertir l'ordre ordinaire des repas, mais pas jusqu'au point de prendre le repas principal le matin et le frustulum le soir.

En vertu d'un indult de la S. Congrégation du Concile, en date du 7 février 1912, les Evêques du Canada dispensent de l'abstinence en carême le dimanche à tous les repas, et au repas principal seulement tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint.

Les personnes légitimement dispensées du jeûne à cause de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, peuvent, aux jours de jeûne, où le gras est permis au repas principal, manger gras à tous les repas. (S. Pénitencerie, 18 janvier 1834.)

Le mélange de viande et de poisson au même repas reste toujours prohibé. Cette règle s'étend à tous les jours de jeûne de l'année, ainsi qu'aux dimanches du carême. Elle concerne toutes les personnes qui font usage de viande en vertu de l'indult, (non les malades, très probablement: S. Pénitencerie, janvier 1899). Elle comprend tous les poissons sans exception, même les huîtres, les écrivisses, les moules.

3o *Collation*. — La quantité des aliments varie un peu avec les constitutions: huit onces semblent généralement suffire. — Le laitage, sous toutes ses formes, lait, beurre, fromage, est permis aussi bien qu'au repas principal. — Les œufs sont permis à la collation, en vertu d'un usage universel qui existe ici actuellement. — Il est permis de manger de la soupe grasse, qui serait restée du dîner gras de ce jour.

N. B. — Les règles ci-dessus sont uniquement destinées à distinguer ce qui est permis de ce qui ne l'est pas; et nullement à inviter les fidèles à user de tous les adoucissements permis. Car ces adoucissements peuvent diminuer, même notablement, le mérite de l'abstinence et du jeûne.

#### LA VISITE DU PAPE A L'HOPITAL SAINTE-MARTHE

Le correspondant romain de *La Croix* de Paris a télégraphié ce qui suit à la date du 14 janvier:

“Cet après-midi, vers 3 heures, Benoît XV, avec le cardinal Gasparri, vint visiter les blessés du tremblement de terre, apportés au nombre d'une soixantaine à l'hôpital Sainte-Marthe. Le Pape se rendit à Sainte-Marthe en traversant la sacristie de Saint-Pierre, qui est en communication avec cet hôpital, sans sortir, par conséquent, du Vatican. Il s'arrêta au chevet de tous les blessés, les encourageant affectueusement.”

#### VETURE ET OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 2 février, S. G. Mgr Béliveau a présidé une cérémonie de vêtiture et d'oblation à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. à Saint Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs M.-Ste-Ursule, Angéline Rousseau, de Mariapolis; M.-Ste-Véronique, Géraldine Nolin, de Sainte-Anne des Chênes; M.-Ste-Agathe, Jeanne Ramzay, et M.-Agnès-Emilie, Mabel Ramzay, de Ste-Amélie.

La Rde Sœur M.-St-Luc, Léontine Cinq-Mars, de Saint-Pierre, a prononcé ses premiers vœux, et la Rde Sœur M.-St Jean l'Évangéliste, Aurize Péloquin, de St Jean-Baptiste, a prononcé ses vœux perpétuels.

Mgr Béliveau a prononcé le sermon de circonstance.

## LA NOUVELLE CATHÉDRALE DE SAINT-PAUL

S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, annonce que la dédicace de sa nouvelle cathédrale aura lieu le 11 avril prochain. La messe y sera célébrée pour la première fois le dimanche des Rameaux. C'est aussi sous son toit qu'auront lieu les cérémonies de la Semaine Sainte. La pierre angulaire en a été posée il y a huit ans. Le terrain a coûté \$94,096.29 et l'édifice \$1,497,005.92. Coût total: \$1,591,102.21. Les souscriptions se sont élevées au montant de \$1,056,030.20 et \$397,200.00 sont venues de la vente des terrains de l'ancienne cathédrale et d'autres sources. Pour que la dette entière soit éteinte le jour de la dédicace il faut encore \$137,872.01. Sa Grandeur demande aux amis et aux patrons de l'œuvre de fournir cette somme comparative-ment petite en raison de ce qui a été donné jusqu'ici.

## VŒUX PERPETUELS A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE

Le 5 février, S. G. Mgr Béliveau a présidé une cérémonie de profession religieuse chez les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Ont prononcé leurs vœux perpétuels les Rdes Sœurs Marie-Adélaïde, Elisa Marion, de Saint-Boniface; Marie-Stella, Lillian Turner, de Montréal; Marie-Monique, Léontine Poitevin, de Leominster, Mass.; Louis-Bertrand, Armandine Rinfret, de Saint-Justin, Qué.

Sa Grandeur a prononcé le sermon de circonstance.

## LA PROHIBITION DE L'ALCOOL EN RUSSIE

L'histoire succincte de la prohibition en Russie mérite d'être connue.

L'initiative de cette mesure importante et si grosse de conséquences est venue d'un notable de Moscou du nom de Lapinsk, qui dès la proclamation de la guerre demanda au Tzar la sentence de mort de l'alcool en Russie.

Le projet mis à l'étude embarrassait fort le conseil des ministres; on avait tant besoin de revenus, les ministres crurent donc devoir adopter un moyen terme et recommandèrent un projet de loi afin de restreindre seulement le commerce de l'alcool.

Cette réforme ayant paru insuffisante au Tzar, il insista pour que la mesure radicale proposée par M. Lapinsk fut appliquée; par un ukase publié presque aussitôt, il supprima la fabrication, interdit la vente et ferma tous les dépôts d'alcool.

Cette loi s'étendait à tout l'Empire et, au grand étonnement des sceptiques, elle fut mise en vigueur et observée fidèlement.



Les fervents de la *vodka* se disaient en guise de consolation que cette mesure si rigoureuse était seulement temporaire; à leur grand désappointement ils ont appris par la publication d'un télégramme du Tzar au grand duc Constantin que la mesure est trop salutaire pour n'être pas définitive.

Déjà les effets s'en sont faits sentir. Sitôt la prohibition en vigueur, on a observé une merveilleuse régularité dans la mobilisation de l'armée, un rendement plus élevé dans le travail des usines et des chantiers, une aisance plus grande chez les ouvriers qui gardent l'argent qu'ils dépensaient à boire, enfin une amélioration du commerce.

Les femmes ont un air heureux.

Les mœurs et la manière d'être du peuple ont changé. Les hautes classes elles-mêmes respectent la prohibition.

Le peuple russe qui a un fonds religieux, bien qu'il ne soit pas catholique, bénit le Tzar qui s'efforce de préserver son peuple de la tentation et du péché.

Et du reste les hommes d'Etat russes estiment qu'en somme le budget ne sera affecté que pour un temps par la disparition des revenus qui provenaient de ce commerce; il y aura bientôt compensation.

Cet argent versé jusqu'ici à titre d'impôt sur l'alcool restera dans le pays, constituera sa richesse et servira à d'autres emplois qui ne pourront que concourir à la prospérité de l'Empire; les capitaux seront plus considérables, la production augmentera, et les matières imposables fourniront alors une compensation pour des revenus disparus si soudainement et dans un moment si critique.

Nicolas II s'est montré sage; il faut lui en faire crédit; il n'a pas craint de protéger les intérêts moraux de son peuple au détriment des finances nationales. Il sera désormais regardé comme un des illustres amis et un des bienfaiteurs les plus insignes de la belle cause de la tempérance.

## JUSTES REMARQUES

*M. Ed. Fabre-Surveyer, au cours d'un article publié dans l'Étudiant, sur ce que doivent faire les Canadiens français de Québec pour aider nos compatriotes d'Ontario fait les justes remarques suivantes. Elles s'appliquent aussi aux provinces de l'Ouest, qui ont également besoin de renfort.*

La province de Québec a sa quote-part d'avocats et de médecins canadiens-français. C'est là-bas qu'il en manque.

Les Jésuites ont ouvert un collège à Sudbury; ils aguerrissent des troupes. Mais, au train dont vont les événements, elles arriveront après la bataille.

Ontario n'a pas besoin de vous tous, mais il a besoin des meilleurs

d'entre vous, de ceux qui peuvent tenir une plume, subjuguier un auditoire, édifier leurs voisins.

S'établir dans Ontario, voilà d'après moi, pour ceux qui sont libres et outillés, le devoir de l'heure.

Lors de la réception Pothier, il vous a été donné d'entendre Gariépy, ministre dans l'Alberta. S'il fût demeuré à Montréal, sa ville natale, il y serait, sans doute, un avocat quelconque, — comme moi, si vous voulez — et il ne représenterait ni un groupe, ni une idée. Il y a place dans Ontario pour plusieurs Gariépy.

### DING ! DANG ! DONG !

— Il nous semble que toute paroisse de quelque importance devrait avoir son cercle d'études affilié à l'Association de la Jeunesse. On se trompe si l'on croit qu'il faut pour cela beaucoup de jeunes gens. C'est une élite qu'il s'agit de créer. Cinq ou six jeunes gens bien choisis suffisent pour commencer. Ceux-là bientôt, par leurs paroles et par leurs exemples, entraîneront les légers et les indécis, c'est-à-dire la masse.

— MGR CLOUTIER.

— Je vois mon petit soldat, son Dieu dans sa poitrine, sa médaille sur son cœur, les yeux levés vers son idéal, marchant au feu comme à une fête. — *Comte Albert de Mun*

— Le congrès de Washington a refusé, par un vote de 204 voix à 174, de soumettre au vote des États un amendement à la Constitution fédérale en vue de donner le droit de suffrage aux femmes.

— S. G. Mgr Busch, évêque de Lead, S. D., vient d'être transféré au diocèse de Saint-Cloud, Minn., en remplacement de S. G. Mgr Trobec, démissionnaire. Mgr Busch est l'un des six évêques sacrés à Saint-Paul par S. G. Mgr Ireland le 19 mai 1910.

— Depuis 1850 il y a eu 79 conversions au catholicisme au sein des familles des Lords d'Angleterre. La plus célèbre, du moins celle qui fit le plus de bruit, fut celle de Lord Ripon en 1874. Il abandonna la position de Grand Maître de la Franc-Maçonnerie pour embrasser le catholicisme. Ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé vice-roi des Indes en 1880.

— La population catholique de l'Allemagne est de 23 821 543. Les diocèses de Cologne et de Breslau sont les plus peuplés de l'univers: 3 873 751 et 3 675 300 respectivement. Ces chiffres prouvent à l'évidence la faillite de la réforme de Luther et de la persécution de Bismark.

— L'Irlande compte présentement 3 321 011 catholiques, répartis en 4 archidiocèses et 24 diocèses.

— Les œuvres catholiques qui sollicitent la charité sont de plus en plus nombreuses, mais celle de la bonne presse doit être placée non

seulement parmi les plus utiles, mais parmi les plus nécessaires.  
— MGR TURINAZ.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, est présentement à Québec. Son secrétaire, M. l'abbé Marois, l'accompagne.

— S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, est allé passé plusieurs semaines sur la côte du Pacifique dans l'intérêt de sa santé que compromettent de plus en plus les rigueurs de l'hiver. Il est accompagné du R. P. Auclair, O. M. I., directeur du *Patriote de l'Ouest*, qui est allé lui aussi se reposer de ses labeurs incessants de journaliste depuis quatre ans.

— L'un des avocats qui défendit Riel au procès de Régina, aujourd'hui Sir F.-X. Lemieux, vient d'être fait juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec. Les deux autres défenseurs de Riel en cette même circonstance sont aussi devenus juges. L'un est Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la cour suprême du Canada et l'autre l'honorable M. Greenshield juge de la cour supérieure à Montréal.

— Le Congrès National des Prêtres Adorateurs du Canada aura lieu à Montréal les 13, 14 et 15 juillet prochain. Mgr Lepailleur, (1039, rue Saint-Dominique), et M. l'abbé McShane, (280, rue Dorchester, Ouest), ont été nommés présidents conjoints du comité de réception, le premier pour la section française et le second pour la section anglaise. Le comité travaille présentement à obtenir des réductions des compagnies de chemin de fer en faveur des congressistes.

— Le cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C., à Saint-Boniface, recueille des souscriptions en faveur de nos compatriotes de l'Ontario. La Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville a donné \$100, l'Union Saint-Joseph \$50 et les Artisans \$25. Le cercle Lacombe, d'Edmonton, récemment affilié à l'A. C. J. C., a lancé un mouvement de souscriptions dans l'Alberta.

— Nous avons le regret d'enregistrer l'incendie de l'église de Sainte-Rose du Lac qui a eu lieu le matin du 25 janvier. Tout a été consumé. On n'a pas pu sauver même les Saintes Espèces. Nos vives sympathies au curé et aux paroissiens.

— M. l'abbé Alexandre Lambert, ci-devant vicaire à Saint-Jean-Baptiste, a été nommé curé missionnaire de Graham, Ont. (Bureau de poste: Sioux Lookout, Ont.) M. l'abbé Amédée Roy le remplace à Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé Désiré Claveloux vient aussi d'être nommé curé de Vannes et desservant d'Ashern.

— S. G. Mgr Béliveau a confirmé 50 enfants à Saint-Vital le 31 janvier. C'est la première cérémonie de confirmation dans cette nouvelle paroisse.

— On a rapporté le joli mot du roi Albert répondant à Guillaume

II. qui lui disait: — Vous vous rappellerez peut-être un jour que vous appartenez à la maison de Cobourg! — Oui, mais j'appartiens aussi à la maison d'Orléans, et je me souviens avant tout que je suis Belge.

— La livraison de septembre 1914 des *Mémoires de la Société Royale du Canada*, qui vient d'être publiée, nous apporte un magnifique travail historique de l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, membre de cette société, sur le *Règne de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1821 — 1869*. Ce travail contient en raccourci l'histoire de la Compagnie, de nos missionnaires, des débuts de plusieurs paroisses et de toute une longue série d'événements religieux, civils, politiques, militaires et autres de cette période.

— La province de Québec a donné \$1 035 100,00 pour le *Fonds Patriotique Canadien*. Comme l'a proclamé le secrétaire honoraire de l'œuvre, la province de Québec a contribué plus qu'aucune autre province du Dominion. Sa population est cependant inférieure de plus de 500 000 à celle de l'Ontario.

— M. l'abbé Camille Roy, professeur de Rhétorique au Petit Séminaire de Québec, prêchera le carême à Notre-Dame de Montréal. On faisait venir chaque année un prédicateur de France. C'est la première fois, croyons nous, qu'on y appelle un prêtre canadien.

— Le grand danger, c'est la buvette. Je l'ai dit et je le répète, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une buvette dans Montréal. Tout le monde s'accorde à dire que l'alcool est un poison et qu'il tue. Alors pourquoi des maisons où l'on tue? Pourquoi? — MGR BRUCHÉSI.

— Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles conditions de vente de la *Vie de Mgr Taché*. Prière de voir l'annonce de la dernière page précédant la couverture.

#### R. I. P.

— R. P. W.-J. Murphy, O. M. I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa et curé de la paroisse Saint-Joseph, décédé à Ottawa.

— R. P. P.-M.-O. Cornellier, O. M. I., ancien procureur provincial des O. M. I. à Edmonton, décédé à Montréal.

— M. C.-F. Beaudry décédé à Saint-Boniface.

— M. Henri Godard, ancien sacristain de la cathédrale, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, où il vivait retiré depuis de longues années.

— M. Bernard de Malglaive, de Grande-Clairière; tué le 26 octobre dans la bataille des Flandres.

— M. Louis Vandell, de Saint-Claude, décédé en France des suites d'une blessure à la guerre.

**BIBLIOGRAPHIE**

*LA LANGUE DES FEMMES* par Mgr Tissier. — L'éloquent évêque de Châlons traite d'une façon très spirituelle les principaux défauts qui émaillent les conversations féminines. Ce livre est de nature, si elles sont sages, à les faire réfléchir sur des imperfections ignorées et à leur faire du bien. Prix 3 fr. 50.

*VIE RELIGIEUSE.* — Lettres pastorales de Mgr Plantier sur les grandeurs et les devoirs de la vie religieuse. Nouvelle édition avec une lettre préface du cardinal de Cabrières. Prix 2 francs.

*JESUS VIVANT DANS LE PRETRE.* — Considérations sur la grandeur et la sainteté du sacerdoce par le R. P. Millet, de la Compagnie de Jésus. Prix 3 fr. 50.

*LA PREDICATION POPULAIRE* d'après les Pères, les Docteurs et les Saints par l'abbé J. Pailler. Deuxième édition. Un sermon pour chaque dimanche de l'année. Prix 3 fr. 50.

*SAUVONS NOS AMES!* — Abbé Grimaud. Livre très vivant et très instructif où sous une forme neuve et piquante sont passés en revue les principaux devoirs de la vie chrétienne. Prix 2 francs.

Ces livres édités par Téqui sont en vente à la *Librairie Garneau* à Québec.

VOUS  
TROUVEREZ



AU  
MAGASIN

**ASHDOWN**

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE."

Poêles, Ustensiles de Cuisine Emaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport; de Chasse; de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V. J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Teleph. Main 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

1880

1915

35 années consécutives au service de notre clientèle.

*Qualités irréprochables, prix modérés et service effectif,  
sont les points caractéristiques de notre maison.*

### **Specialites de Vin de Messe**

— SAINT-LUC SEC ET DOUX — TABERNACLE SEC ET DOUX —  
SAINT-NAZAIRE SEC ET DOUX

GRAND CHOIX DE VINS, FRANCAIS, ITALIENS,  
RHIN, ESPAGNOLS, PORTUGAIS, CANADIENS, CA-  
LIFORNIENS.

## **Cie Richard Beliveau, Ltee**

**Importateurs de vins, liqueurs et cigares.**

330, RUE MAIN, WINNIPEG.

# Tous . . .

---

Doivent connaître la valeur de la bière comme breu-  
vage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

## **BIERE RAFFINEE** **de Drewry**

**Toujours pure et mûrie à point.**

**E. L. DREWRY, Manufacturier,**

**WINNIPEG**

ANNONCES

---

# Henri Perdriau LIMITÉE

*Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)*

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE

**M. AUGUSTE GAY, Agent,**

114½ rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba.

**VITRAUX - D'ART**

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

---

Siege social :

Lyon, France

Directeur :

Abbé A. Martin

## Union Cooperative du Clerge

Fournitures générales d'Eglises, Ornements, Soieries, Gravures et Objets de Piété, Atelier spécial de confection pour Soutanes, Vêtements Ecclésiastiques, Douillettes, etc. Echantillons, feuilles de mesures sur demande.

Téléphone ;  
Main 2257

641 Somerset Bldg.  
Près Eaton, Winnipeg, Man.

---

Nous allons chez  
**Allaire et Bleau.**

MARCHANDS DE

**Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc**

**AVENUE TACHÉ ST-BONIFACE**

---

# BANQUE D'HOCHELAGA

Plus de 100 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	74,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$3,625,000

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

---

**J. H. N. LEVEILLE, GERANT,**

Succursale de Saint-Boniface.

---

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES  
POUR PHOTOGRAPHIES

**PLUMES-FONTAINE WATERMAN**

**Royal Optical Co.**

**307 avenue du Portage, - Winnipeg**

Telephone Main 7286

**NOUS PARLONS FRANCAIS**

---

**J. A. CUSSON, Président et Gérant Général**

Téléphone privé, 3045

**S. J. DUSSAULT,**

Secrétaire

**The Cusson Lumber Co., Limited.**

**MARCHANDS** de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

**MANUFACTURIERS** de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

**Plans et spécifications fournis sur commande.**

**Téléphones Main 2625-2626**

Avenue Provencher, près du pont de la Seine

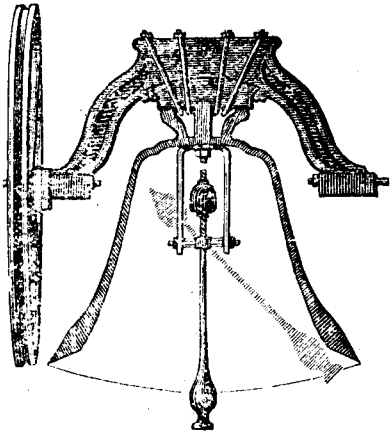
**Bolts de Poste 127**

**Saint-Boniface, Man.**



# FONDERIE SPECIALE DE GLOCHES Paccard Fils

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)  
Fondeurs de "la Savoyarde", 42.000 livres, et des carillons de Lorette, de St. Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medecine Hat. Des cloches du Petit-Séminaire et de la Maison Vicariale des Sœurs Grises à St Boniface, d'Huns Valley, de St. Adolphe, et de Laurier, de Mc.Creary, de Camperville, de Le Pas, de Buchanan, de Glenovon, de Ste. Delphine, de Ste. Marthe, Melville, d Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Rathwell, de St. Maurice, de Gull Lake, de Dollard, de Woodridge, de Qu'Appelle etc. De l'Eglise des Ruthènes d'Edmonton. de Sifton, de Beauséjour. de Winnipeg etc.

Seuls agents pour l'Ouest:

**VANPOULLE FRERES,**

100 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

*Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez*

## Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi Farine, Son, Gru. Commendes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit.

# Dr W. Lemaire

CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE

HÔPITAL PRIVÉ;

257 AVENUE TACHE.

BUREAU ET RÉSIDENCE

60 RUE MARION

CONSULTATION PAR LA POSTE

ST-BONIFACE-NORWOOD

PHONE; MAIN 5253

**A PRIX REDUIT LIVRE DE PRIX  
PRIME**

**LA VIE DE MGR TACHE**

**PAR DOM BENOIT**

2 forts volumes in-8 de 610 et 936 pages, illustrés  
de près de 200 gravures

L'éloge de cet important ouvrage n'est plus à faire. Il est depuis longtemps jugé. Qu'il nous suffise de rappeler deux appréciations.

Dans le *Propagateur* d'août 1905, M. l'abbé Elie Auclair déclare, au cours d'un article sur ce livre, qu'il a été simplement séduit par la lecture de ces 1500 pages et il invite tous ceux qui veulent connaître les choses de l'Ouest Canadien à lire seulement les premières pages, tenant pour certain qu'ils seront comme lui entraînés jusqu'au bout par le charme irrésistible qui se dégage de la lecture de cet ouvrage *empoignant comme un roman de Cooper, chrétien comme un volume de de Maistre*.

De son côté, M. l'abbé René Labelle, S.S., alors directeur du Collège de Montréal, notait ainsi le mérite de cette *Vie* et l'impression qu'elle produisait sur les élèves pendant sa lecture au réfectoire: "Très intéressante par la mise en relief d'une des plus belles figures de patriote et d'apôtre, très riche en documents précieux pour l'histoire et très instructive par l'exposition précise des questions les plus vitales, cette lecture captive nos élèves et leur révèle l'immense avenir que Dieu réserve à son Eglise du Nouveau Monde et à notre patrie. Cet ouvrage doit se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes."

Ce précieux ouvrage ayant été tiré à un trop grand nombre d'exemplaires pour lui conserver indéfiniment sa valeur commerciale, qui est de \$3 pour l'édition brochée et de \$4.20 pour l'édition reliée, il est désormais offert en vente à un *prix vraiment populaire*: *UNE piastre* pour l'édition brochée et *DEUX* pour l'édition reliée. (Frais de port en sus).

*Les maisons d'éducation et les commissions scolaires ne sauraient acheter un livre de prix d'une telle valeur à des conditions aussi avantageuses.*

De plus nous offrons *en prime* à toute personne qui nous enverra *cinq nouveaux abonnements* d'un an aux *CLOCHES* payés d'avance l'édition brochée et à celle qui nous en enverra *dix* l'édition reliée. (Envoi franc de port.)

S'adresser au directeur des *Cloches* à Saint-Boniface, Man., ou à la Librairie Notre-Dame à Montréal.

---

# L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier es-Arts. Les cours complets de Commerce, de Musique, de Peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE.

CRESCENTWOOD, WINNIPEG

---

## LE PENSIONNAT des Sts Noms de Jesus et de Marie Saint-Boniface, Man.

Cette institution offre les plus grands avantages aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction religieuse et pratique. Les études embrassent les matières des brevets des 3<sup>me.</sup>, 2<sup>me.</sup>, et 1<sup>ère.</sup> classes et celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto. Les élèves sont préparées aux diplômes de "Primary", "Junior" et "Senior" en pratique, théorie et harmonie.

*POUR INFORMATIONS PARTICULIERES, S'ADRESSER A*

**SOEUR SUPERIEURE**

---

## M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,  
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(-o-)—

EN GROS ET EN DETAIL

*LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES*

ANNONCÉS

---

# D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

*INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE*

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA  
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

---

J. A. SENECAI, M.R.I.C.A.,  
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc Ap  
Ingénieur Civil, Architecte.

## SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et  
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la  
Royal Institute of Canadian Architects.

Bureau; 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE

Tel. M. 2152

---

## CHARETTE, KIRK, CO. LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

▲

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du  
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175